

PRESENTATION DE LA MISSION COORDINATION SECURITE ROUTIERE

Le pilotage de la politique départementale de sécurité routière est assuré par la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet du Préfet, chef de projet sécurité routière. Elle s'appuie sur la mission « coordination sécurité routière », assurée par la Direction Départementale des Territoires (ex-DDE).

Chef de projet : Hélène COURCOUL-PETOT, sous-préfète, directrice de cabinet du Préfet du Haut-Rhin

Coordinatrice : Christine STUMPF, ingénieur des TPE, responsable de la cellule « sécurité routière et coordination » au sein du Service Transports Risques Sécurité de la Direction Départementale des Territoires

Coordinatrice-adjointe : Marie-Madeleine JONAS, Service Transports Risques Sécurité de la Direction Départementale des Territoires.

D'autres compétences peuvent être utiles aux partenaires souhaitant monter des actions de prévention :

- le **centre de ressources** :
 - fourniture d'affiches, dépliants et matériel divers (voir liste jointe)
 - gestion des intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), bénévoles qui peuvent participer à l'animation des actions inscrites au PDASR, est géré par Marie-Josée PIERRE et Anny DI BATTISTA ;
- l'animation de séances de **sensibilisation dans les établissements scolaires ou entreprises**, est effectuée par Marie-Josée PIERRE, avec le concours de M. MOTO 68 et d'autres IDSR ;
- l'**Observatoire Départemental de la Sécurité Routière**, qui recueille les données et participe à la connaissance et à l'analyse de l'accidentologie locale est pris en charge par André DIEZ assisté par Martial BOURGIN ;
- l'élaboration d'**avis techniques**, l'assistance et le conseil aux collectivités ainsi que l'animation de la **commission consultative des usagers pour la signalisation routière** (CCUSR) sont assurés par Christophe FLOTTE ;
- le positionnement, le déploiement et le fonctionnement des **dispositifs de contrôle automatisé** (radars et contrôle automatisé des feux rouges) sont suivis par André DIEZ et Christophe FLOTTE.

Sur le portail des services de l'État dans le département « www.haut-rhin.pref.gouv.fr » et sur le site Internet local de la sécurité routière « www.sr68.fr », vous trouverez également des informations et des données statistiques à destination du grand public.

NB : la DDT étant actuellement en cours de réorganisation matérielle, il n'est pas possible d'afficher des coordonnées téléphoniques fiables